

LORRAINE NAUTISME

2 rue des alliés - 57050 METZ

Tél. 03 87 32 21 22

permis@lorraine-nautisme.fr

Agrément N°057001



OPTION "COTIERE"

Pour la conduite en mer et sur lac d'un bateau de plus de 6cv jusqu'à 6 milles d'un abri. Les titulaires d'un permis fluvial (S ou "option eaux intérieures") ou d'une carte mer sont dispensés de la partie pratique.

Permis complet :	420 €
Théorie seule :	245 €
Livre de code :	15 €
Livret de formation (Pour la partie pratique) :	10 €

OPTION "EAUX INTERIEURES"

Permis permettant la conduite d'un bateau de plus de 6cv et d'une longueur inférieure ou égale à 20m, en eaux intérieures. Nous ne préparons que les titulaires d'un permis mer (A, côtier, carte mer, "option côtière") car les questions d'examen portent aussi sur la réglementation «mer». (Depuis 2016)

Théorie seule :	210 €
Livre de code :	15 €

EXTENSION "HAUTURIERE"

Extension d'un permis A ou côtier ou "option côtière" permettant un éloignement à plus de 6 milles d'un abri. Il s'agit de la partie théorique qui se rapporte au travail sur cartes et au calcul des marées.

Extension hauturière :	420 €
Fournitures pédagogiques :	environ 120 €

PERMIS COMBINES

- Options "eaux intérieures" et "côtière" :	505 €
Kit livres OC et OEI + livret du candidat :	40 €
- Options "côtière" + extension "hauturière" :	775 €
- Options "eaux intérieures" et "côtière" + extension "hauturière" :	860 €

TAXES ET DROITS D'EXAMEN

- Option "côtière" complète :	108 €
- Option "eaux intérieures" :	30 €
- Option "hauturière" :	38 €



Notre charte de qualité en 5 points.

1 - Dossier administratif

Nous prenons toutes mesures qui permettent de simplifier la constitution du dossier administratif.

- ▶ Nous vous fournissons le timbre fiscal dématérialisé
- ▶ A votre demande nous numérisons les pièces nécessaires
- ▶ Nous vous informons de la qualité de votre photo d'identité afin d'éviter un rejet ultérieur du dossier.
- ▶ Nous vous conseillons à propos du certificat médical

2 - Formation théorique en salle

Nous vous accueillons dans notre salle de cours climatisée dans le respect des règles sanitaires.

- ▶ Vous émargerez la feuille de présence permettant de contrôler les heures de formation suivies. L'arrêté du 18/02/2013 stipule que pour un premier permis : "La durée de formation théorique en salle et en présence du formateur, qui peut être collective, ne peut être inférieure à cinq heures."
- ▶ Vous suivrez obligatoirement le cours de sécurité rattaché à la formation pratique. Ce cours d'une durée minimale de 1h30 répond aux exigences de l'arrêté du 28/09/2007 Art.3 alinéas a, b et c.
- ▶ Nous vous proposerons ensuite plusieurs examens blancs en présence de votre moniteur qui répondra à toutes vos questions.

3 - Révisions en ligne avec suivi personnalisé

Nous vous inscrivons sur la plateforme de révision en ligne "Pass Rousseau"

- ▶ Un indicateur nous signalera que vous êtes prêt à passer l'examen théorique avec une très forte probabilité de réussite
- ▶ Votre moniteur suivra à distance vos progrès et vous conseillera en fonction de vos erreurs
- ▶ En cas de décrochement de votre part votre moniteur tentera infatigablement de vous re-motiver
- ▶ Vos révisions ne devraient pas durer plus de 2 à 3 semaines

4 - Inscription à l'examen théorique

L'indicateur de Pass Rousseau nous signale que vous êtes prêt, bravo !

- ▶ Vous choisissez un opérateur agréé pour passer votre examen; par défaut nous vous proposons "La Poste" qui propose des examens presque tous les jours dans 800 centres d'examen.
- ▶ Nous vous communiquons les dates et horaires d'examen dans le centre d'examen de votre choix.
- ▶ Nous nous chargeons nous-même de vous inscrire sur le site de "La Poste"

5 - Formation pratique

Nous vous accueillons à bord de notre navire à cabine fermée et abritée.

- ▶ Des créneaux horaires vous seront proposés et vous pourrez vous inscrire via votre espace client.
- ▶ En fonction de vos impératifs nous pouvons aussi adapter nos horaires.
- ▶ La réglementation a prévu un temps de conduite de 2h. Selon les cas vous ferez une séance de 2h ou deux séances de 2h avec un autre élève.
- ▶ Sauf difficultés imprévues, à l'issue de ce temps de conduite et après avoir suivi le cours de sécurité nous validerons votre formation pratique.

Bravo vous avez obtenu votre permis; vous pouvez nous demander un permis provisoire.

Vous pouvez maintenant naviguer en gardant en tête que votre expérience est encore faible et que la sécurité doit être votre préoccupation majeure.